



## **LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

- VU l'article L 613-1 du Code de l'Education ;
  - VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle;
  - VU l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
  - VU la charte des examens approuvée par délibération du conseil d'administration le 19 mars 2002 et modifiée le 19 mai 2014 ;
  - VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Economie, Gestion ;

## **DECIDE**

#### **Article 1 :**

Le jury de délivrance de la Licence professionnelle Métiers du Notariat parcours Notariat et Immobilier, au titre de l'année universitaire 2022/2023, est constitué comme suit :

**Président du jury :**

- **M. Dominique MESSINEO** Maître de Conférences

### Vice-Président du jury :

- M. Honorat DJAMBI Vacataire – Chargé d'enseignement – Co-responsable de la formation

### Membres du jury :

- Mme Géraldine GOFFAUX Professeur des Universités
  - M. Luc VILLET Vacataire – Chargé d'enseignement
  - Mme Marie-Line ZANON Professeur des Lycées

## Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement de la Licence professionnelle Métiers du Notariat parcours Notariat et Immobilier, est constitué comme suit :

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| - M. Dominique MESSINEO   | Maître de Conférences et responsable de la formation               |
| - M Honorat DJAMBI        | Vacataire – Chargé d'enseignement – Co-responsable de la formation |
| - Mme Géraldine GOFFAUX   | Professeur des Universités   |
| - Maître Luc VILLET       | Notaire  |
| - Maître Florence DELORME | Notaire  |
| - Mme Marie-Line ZANON    | Professeur des lycées  |
| - Mme Fanny BROSSILLON    | Chargée d'apprentissage  |
| - Mme Cécile CARTIER      | Biatss   |
| - Mme Christie VIGNERON   | Biatss   |
| - M. Romain WIERZBICKI    | Etudiant – Délégué de la promotion                                 |
| - Mme Maud BELLATRECCIA   | Etudiante – Déléguée de la promotion                               |

Fait à Orléans, le 21 novembre 2022



Eric BLOND